

RÈGLEMENT DU GRAND JEU CONCOURS MY BEERS

Article 1 – ORGANISATION

La société AY DISTRIBUTION, SAS au capital de 1 000 000,00 €, immatriculée au RCS de Romans-sur-Isère sous le numéro 797 543 485 00065, dont le siège social est situé 10 rue de l'abbaye de Léoncel, 26300 CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE, organise du **31 octobre à 10h00** au **25 décembre 2025 à 23h59**, sur Internet, un jeu-concours à obligation d'achat dénommé : « **Welcome To Edimburg** ».

Ce jeu est accessible à l'adresse suivante : <https://www.mybeers.shop>
Toutes les marques, logos et autres signes distinctifs reproduits sur le site sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle. Toute reproduction non autorisée de ces éléments constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Le présent règlement définit les règles juridiques applicables au jeu-concours. Le présent règlement est déposé auprès de la SELARL BRENIER – DURIEUX, 2 Rue Bonnevaux, 26100 Romans-sur-Isère.

Article 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent jeu-concours est **réservé aux personnes physiques majeures** résidant en France métropolitaine (Corse comprise). Les participants doivent disposer d'une adresse postale de résidence principale en France métropolitaine. Les participations provenant de territoires d'outre-mer ou de l'étranger ne seront pas prises en compte.

La participation au jeu-concours est **conditionnée à l'achat d'un produit textile My Beers** sur la boutique éphémère en ligne <https://www.mybeers.shop>

Toutefois, l'achat du produit **n'entraîne pas automatiquement** la participation au jeu : le client devra **exprimer son accord** pour y prendre part selon les modalités précisées à l'article 3.

La participation est individuelle et nominative. Toute participation incomplète, frauduleuse ou ne respectant pas les conditions du présent règlement sera considérée comme nulle.

Les participants reconnaissent qu'en cas de gain, ils doivent être **en mesure de voyager à l'étranger**, notamment :

- disposer des papiers d'identité et documents administratifs valides nécessaires à un déplacement en Écosse (passeport, autorisations éventuelles, etc.),
- et être disponibles aux dates prévues du voyage.

Tout gagnant ne remplissant pas ces conditions ou ne pouvant justifier de la validité de ses documents administratifs verra son gain annulé sans compensation ni remplacement.

Article 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer, le client devra :

- Se rendre sur le site <https://www.mybeers.shop> ;
- Procéder à l'achat d'un produit textile **My Beers** proposé sur la boutique éphémère en ligne ;
- **Cocher la case prévue à cet effet** avant la validation de la commande pour confirmer expressément sa volonté de participer au jeu-concours.

En l'absence de validation de cette case, la commande sera traitée normalement mais **ne donnera lieu à aucune participation** au tirage au sort.

Chaque produit acheté et validé pour participation donne droit à **une (1) participation au tirage au sort**.

Aucune limite de participation n'est fixée : chaque nouvel achat accompagné d'une confirmation de participation entraîne une participation supplémentaire.

Les participants devront renseigner leurs **coordonnées complètes** (nom, prénom, adresse postale, date de naissance, adresse e-mail et téléphone) lors de leur commande.

Les informations communiquées devront être exactes et vérifiables ; toute fausse déclaration entraînera la nullité de la participation.

La participation est strictement personnelle et réalisée exclusivement par voie électronique sur le site susmentionné.

Toute autre modalité de participation (courrier, email direct, etc.) ne sera pas prise en compte.

Article 4 – TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des gagnants sera effectué par la SELARL BRENIER – DURIEUX, Huissier de justice, dans un **délai maximum de trente (30) jours ouvrés** suivant la clôture du jeu-concours.

Le tirage se fera parmi l'ensemble des participations valides enregistrées conformément aux conditions prévues aux articles 2 et 3 du présent règlement.

Le tirage au sort sera réalisé à l'aide d'un procédé aléatoire garantissant l'égalité des chances entre tous les participants.

Un procès-verbal du tirage au sort sera dressé par l'Huissier de justice en charge de l'opération et conservé par la société organisatrice pendant toute la durée légale applicable.

L'organisateur se réserve le droit de vérifier l'identité, l'âge, et la validité des coordonnées communiquées par les gagnants avant toute attribution de lot.

Article 5 – LES LOTS

Le jeu-concours permettra d'attribuer le lot suivant :

Un séjour pour deux (2) personnes afin d'assister au match Écosse – France du Tournoi des 6 Nations 2026, à Édimbourg, Écosse, incluant :

- le transport aller-retour affrété au départ de Lille,
- les transferts aéroport – hôtel – aéroport,
- l'hébergement pour deux (2) nuits en hôtel 3*,
- les petits déjeuners à l'hôtel,
- les billets pour le match Écosse vs France du samedi 7 mars 2026,
- un cadeau souvenir,
- l'assistance de l'agence de voyage partenaire **Evasion** avec une équipe francophone pendant le séjour.

La **valeur indicative totale** du lot est estimée à **2 380 euros TTC**.

L'agence de voyage organisatrice du séjour est la **SARL AMARDI**, 140 rue Conrad Kilian, 07500 Guilherand-Granges, joignable par téléphone au **01 84 80 30 17** ou par email à hello@a-mardi.com.

Le détail des jours et heures de vol allers et retours, ainsi que le nom de l'hôtel pour l'hébergement seront communiqués par l'agence de voyage environ 10 jours avant le départ.

Il est rappelé que l'assurance voyage, l'assurance annulation ou toute autre couverture complémentaire ne sont pas incluses dans le lot et demeurent à la charge du gagnant s'il souhaite en souscrire une.

5.1. Conditions d'attribution du lot

Le lot sera attribué au gagnant tiré au sort selon les modalités définies à l'article 4. Le gagnant devra confirmer son acceptation dans un délai de **trois (3) semaines** à compter de la réception de la notification du gain. Le gagnant sera informé sur l'adresse email renseignée lors de son achat sur le site <https://www.mybeers.shop>. Il devra en retour email accepter le lot et également communiquer le **nom, prénom et coordonnées de la personne l'accompagnant** dans un délai maximum de **sept (7) jours** après acceptation du lot.

5.2. Organisation du voyage

L'organisation du séjour, la réservation des prestations (transport, hébergement, transferts, billets de match) ainsi que toutes les modalités pratiques liées au voyage seront **gérées exclusivement par l'agence de voyage partenaire Évasion / SARL AMARDI**.

La société **AY DISTRIBUTION** n'intervient qu'en qualité d'organisateur du jeu-concours et **ne saurait être tenue responsable** du bon déroulement matériel du séjour ni d'éventuels incidents liés à son organisation.

Toute correspondance, modification ou réclamation concernant le voyage devra être adressée directement à l'agence de voyage partenaire.

5.3. Responsabilité et conditions de voyage

Les participants reconnaissent qu'en cas de gain, ils doivent être **en mesure de voyager à l'étranger** (cf. article 2), notamment :

- disposer de **documents administratifs valides** (passeport, autorisations éventuelles, etc.),
- et être **disponibles aux dates prévues du séjour**.

Les **frais personnels** non mentionnés dans la description du lot (repas, boissons, dépenses annexes, assurances voyages, frais médicaux, excédents de bagage, etc.) restent **à la charge exclusive des gagnants**.

L'organisateur et l'agence de voyage déclinent toute responsabilité en cas d'incident, d'accident, de perte, de vol, ou de dommage survenu au cours du voyage.

En cas d'annulation du match, de modification du calendrier sportif ou de tout événement indépendant de la volonté de l'organisateur (grève, crise sanitaire, etc.), **aucune compensation ni remplacement** ne pourra être exigé par les gagnants.

5.4. Caractère personnel du lot

Les dotations sont **nominatives** et ne peuvent être cédées, échangées, remboursées, ni transformées en contrepartie financière.

Aucune demande de remplacement du lot par un autre avantage ne pourra être formulée par le gagnant.

En cas de refus du lot ou d'impossibilité de bénéficier du séjour, le lot sera considéré comme **perdu** et pourra être attribué à un **suppléant** tiré au sort dans les mêmes conditions que le gagnant initial.

5.5. Remplacement du lot

En cas de force majeure, d'indisponibilité du lot initial, ou de circonstances indépendantes de la volonté de la société organisatrice, celle-ci se réserve le droit de **remplacer le lot par un autre de valeur équivalente ou supérieure**, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

Article 6 – DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants désignés par le tirage au sort effectué par la SELARL BRENIER – DURIEUX, Huissier de justice, seront contactés personnellement par courrier électronique et/ou téléphone à l'aide des coordonnées communiquées lors de leur commande.

Les gagnants disposeront d'un délai de trois (3) semaines à compter de la notification de leur gain pour confirmer leur acceptation et fournir les informations nécessaires à l'organisation du séjour.

À défaut de réponse dans ce délai, le lot sera considéré comme abandonné et pourra être attribué à un gagnant suppléant tiré au sort dans les mêmes conditions.

En cas d'erreur, d'omission ou de fausse déclaration dans les coordonnées communiquées par le participant, ou en cas d'impossibilité de le joindre, le gain sera réputé perdu sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée.

Les gagnants autorisent la société organisatrice à **publier leur prénom, initiale du nom et commune de résidence** sur tout support de communication lié au jeu-concours (site Internet, réseaux sociaux, supports promotionnels, etc.), sans que cela ne leur confère un droit à rémunération ou avantage supplémentaire.

Article 7 – DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées dans le cadre du jeu sont nécessaires à la gestion de la participation et à l'attribution du lot.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données le concernant.

Les demandes doivent être adressées à :

AY DISTRIBUTION – Service Jeu Concours My Beers

10 rue de l'abbaye de Léoncel, 26300 CHATEAUNEUF-SUR-ISERE

ou par email à : **ecommerce@mybeers.fr**

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion du jeu et seront supprimées à son terme, sauf consentement explicite du participant pour des communications ultérieures. Pour toute question relative à la protection des données, les participants peuvent contacter le référent RGPD à l'adresse suivante :

contact@mybeers.fr

Conformément à la réglementation, les participants peuvent introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 8 – RESPONSABILITÉ – FORCE MAJEURE

La participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les risques d'interruption, les erreurs ou pertes de données.

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable :

- de tout dysfonctionnement technique du site ou du réseau Internet,
- de tout problème de matériel ou logiciel,
- de toute perte de données ou de tout retard lié à des problèmes techniques,
- ou encore de toute modification, report ou annulation du jeu pour cause de force majeure.

En cas de nécessité, l'organisateur se réserve le droit de **modifier, prolonger, écourter ou annuler** le jeu, sans que sa responsabilité puisse être engagée.

La société organisatrice ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation du match ou du séjour par le prestataire ou les autorités locales, ni de toute modification indépendante de sa volonté.

Article 9 – UTILISATION LICITE DU SITE

Les participants s'engagent à utiliser le site **mybeers.shop** dans le respect des lois et règlements en vigueur et à ne pas y diffuser de contenus illicites, diffamatoires, offensants ou contraires à la dignité humaine.

Article 10 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation ou contestation relative au présent jeu devra être adressée **avant le 25 décembre 2025 à 23h59**, par courrier simple à :

AY DISTRIBUTION – Service Jeu Concours My Beers

10 rue de l'abbaye de Léoncel, 26300 CHATEAUNEUF-SUR-ISERE

Aucune réclamation postérieure à cette date ne sera prise en compte.

Article 11 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au jeu implique l'**acceptation pleine et entière du présent règlement**, sans réserve.

Toute fraude, tentative de fraude ou tricherie avérée entraînera l'exclusion immédiate du participant.

Article 12 – CONSULTATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est disponible et consultable gratuitement sur le site Internet :

<https://www.mybeers.shop>

pendant toute la durée du jeu.

Une copie pourra être envoyée gratuitement sur simple demande écrite adressée à AY DISTRIBUTION (frais de timbre remboursés sur demande au tarif lent en vigueur).

Article 13 – LOI APPLICABLE

Le présent règlement est soumis à la loi française. En cas de litige relatif à son interprétation ou à son exécution, et après tentative de règlement amiable, **les tribunaux compétents seront ceux du ressort de la Cour d'appel de Grenoble**, dont dépend le siège de la société organisatrice.

Article 14 – PROMOTION SUR LES RESEAUX SOCIAUX

La promotion du présent jeu-concours pourra être diffusée sur les réseaux sociaux, notamment **Facebook** et **Instagram**, plateformes éditées par **Meta Platforms Inc.** Cependant, il est expressément précisé que **Facebook et Instagram ne sont ni organisateurs, ni gestionnaires, ni sponsors du jeu-concours.**

Ils ne sauraient être tenus responsables en cas de litige lié à l'organisation, la gestion, ou la participation au présent jeu.

Les informations communiquées par les participants sont destinées exclusivement à **la société organisatrice My Beers**, et non à Meta Platforms Inc.

La participation au jeu implique une décharge complète de Facebook et Instagram de toute responsabilité liée à son déroulement.

Le participant reconnaît que le jeu-concours est **totalelement indépendant** de ces plateformes.

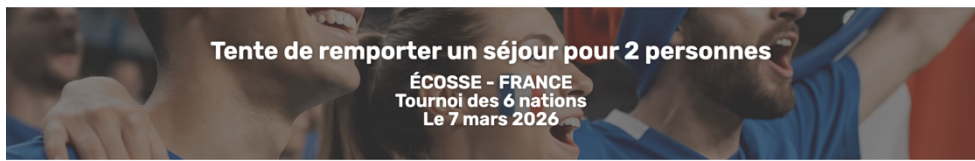
La promotion pourra également être diffusée via des campagnes publicitaires payantes sur les plateformes Meta Ads, gérées par la société organisatrice dans le respect des politiques publicitaires de Meta Platforms Inc.

Article 15 – EXTRAIT DU REGLEMENT

L'extrait du présent règlement, accompagné du visuel promotionnel correspondant, sera mis en ligne sur le site <https://www.mybeers.shop> pendant toute la durée du jeu. Cet extrait contiendra les informations essentielles suivantes :

- la dénomination du jeu (« Grand Jeu Concours My Beers »),
- les dates de participation (du 31 Octobre à 10h00 au 25 décembre 2025 à 23h59),
- le principe du jeu (achat d'un sweat My Beers donnant la possibilité de participer au tirage au sort),
- la description du lot principal (voyage pour deux personnes à Édimbourg – match Écosse vs France – Tournoi des 6 Nations 2026),
- ainsi qu'un lien renvoyant vers le **règlement complet** hébergé sur le site.

Voici une capture d'écran de la page produit présentant le jeu concours « Welcome To Edimburg » ainsi que le sweat commercialisé. Cette capture d'écran est annexé au présent règlement et déposé conjointement par l'Huissier de Justice.



SWEAT MY BEERS ADDICT

49,90 €

L'achat de ce sweat permet de participer au jeu concours « Welcome to Edimburg »

- Unisex
- 80% coton Ringspun/20% polyester
- Lavage à 30°C conseillé
- Longue durée de vie

TAILLE Choisir une option

- 1 + [AJOUTER AU PANIER](#)

DESCRIPTION INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'achat de ce sweat vous permet de participer au jeu concours « Welcome to Edimburg » : tentez de gagner 2 places tous frais payés (vol, hébergement, places) pour le match Écosse - France du tournoi des 6 nations. Ce match se déroulera en Écosse, alors préparez vos valises !

Pour chaque sweat supplémentaire acheté, une participation en plus.

Guide des tailles

	XS	S	M	L	XL	XXL	XXXL
A	101	112	124	136	148	160	175
B	66/68	68/70	70/72	72/74	74/76	76/78	78/80

- Pour les hommes, prendre sa taille habituelle. Pour un effet oversize, ne pas hésiter à prendre la taille au dessus.
- Pour les femmes, prendre la taille en dessous de sa taille habituelle. Pour un effet oversize, prendre sa taille habituelle.



*Chaque sweat acheté offre la possibilité de participer au concours Welcome to Edimburg. Sans limite d'achat, une participation pour chaque unité de sweat achetée

GAGNE TA PLACE POUR ÉCOSSE - FRANCE

L'achat du SWEAT ADDICT vous offre la possibilité de participer au concours Welcome to Edimburg.

Une personne sera tirée au sort à l'issue du concours.

Cette personne pourra inviter la personne de son choix à l'accompagner pour vivre une expérience unique lors du Tournoi des 6 nations 2026 : Écosse - France à Edimbourg.

- Le vol aller-retour
- Les transferts aéroport - hôtel - aéroport
- Les 2 nuits d'hôtel
- Les petits déjeuners à l'hôtel
- Les billets pour le match Écosse - France du samedi 07 mars 2026
- Un cadeau souvenir
- L'assistance d'une équipe francophone pendant le séjour

Voir le [règlement du jeu concours](#) pour plus de détails.

Alors, ça vous tente ?!



À PROPOS DE MY BEERS

Chez My Beers, chaque établissement vit au rythme des événements. Concerts live, soirées à thème, diffusions sportives ou afterworks : il se passe toujours quelque chose. Notre objectif, c'est de créer des moments de partage et une ambiance festive, tout au long de l'année.

Côté bar, on retrouve une large sélection de bières pression qui change selon les saisons et les envies du moment. Une carte pensée pour faire découvrir de nouvelles saveurs, dans une atmosphère conviviale et décontractée.

Et pour accompagner tout ça, notre offre street-food complète parfaitement l'expérience : des recettes simples et généreuses, faites pour être partagées entre amis.

Chez My Beers, on vient surtout pour l'ambiance : celle qui rassemble, fait sourire et donne envie de revenir.

[Découvrez le concept](#)



Menu

[Accueil](#)
[Page produit](#)
[FAQ](#)
[Contact](#)



Contact

ecommerce@mybeers.fr
10 rue l'Abbaye de Léoncel
26300
Châteauneuf-sur-Isère

